L'aumône que fait un serviteur n'a jamais diminué ses biens. Il n'est pas un serviteur ayant subi une injustice qui ait fait preuve de patience sans qu'Allah ne lui ait ajouté de la considération. Et il n'est pas un serviteur ayant ouvert la porte de la mendicité sans qu'Allah ne lui ait ouvert la porte de la pauvreté.

Abû Kabshah 'Amr ibn Sa'd Al-Anmârî (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Je vous jure trois choses et je vais vous évoquer un récit, retenez-les donc : L'aumône que fait un serviteur n'a jamais diminué ses biens. Il n'est pas un serviteur ayant subi une injustice qui ait fait preuve de patience sans qu'Allah ne lui ait ajouté de la considération. Et il n'est pas un serviteur ayant ouvert la porte de la mendicité sans qu'Allah ne lui ait ouvert la porte de la pauvreté - ou quelque chose de similaire. Je vais vous évoquer un récit, retenez-le donc : ce monde se divise en quatre catégories de gens : - La première est celle d'un serviteur auquel Allah a accordé des biens et une science. Il craint son Seigneur lorsqu'il dépense de ses biens, il s'en sert pour entretenir les liens de parenté et sait qu'Allah a un droit sur ses biens. Cette personne occupe la position la plus élevée. - La seconde catégorie est celle d'un serviteur auquel Allah a accordé une science mais pas de biens. Cependant, il est véritablement sincère quand il dit : " Si je possédais des biens, j'œuvrerais comme untel a œuvré ! " Par son intention, il aura la même récompense que le précédent. - La troisième est celle d'un serviteur auquel Allah a accordé des biens mais pas de science. Il dépense ses biens de manière irraisonnée, sans craindre son Seigneur dans ce qu'il dépense et sans même s'en servir afin de renforcer ses liens de parenté. Il ne reconnaît à Allah aucun droit sur cet argent. Celui-ci occupe la plus déplorable des positions. - Enfin la quatrième catégorie est celle d'un serviteur auquel Allah n'a accordé ni biens ni science et qui dit : " Si je possédais des biens, j'œuvrerais à l'instar d'un tel ! " Du fait de sa mauvaise intention, il se verra inscrire des péchés identiques à ceux du précédent. »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî]

للترجمة

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/5833